

CANNES

PLU

Plan Local d'Urbanisme



6- ANNEXES

6C2c- Plan des contraintes géotechniques



Dressé le 7 octobre 2005 par le groupement d'études
 AGIS • ALPHAVILLE • BOYER-MANIAQUE • AMJUR

LEGENDE:

Nature du risque:	Niveau de risque
Mouvements d'intensité moyenne à forte.	
G : Glissement	2 : Risque mal connu, incertitude
Gb : Glissement banc sur banc	Présence de plusieurs facteurs déterminants
Gv : Glissement de versant	Incertitude sur les autres
E : Effondrement	3 : Risque moyen
Em : Eboulement en masse	Tous les facteurs sont accessibles n-1
b : Chute de blocs	facteurs sont répertoriés, le facteur absent
Ep : Chute de pierres	pouvant apparaître au cours du temps
Eg : Eboulement banc sur banc	4 : Risque important
Ev : Eboulement de versant	Tous les facteurs déterminants sont
R : Ravinement	reconnus sur le site mais un ou plusieurs
C : Coulée	facteurs sont de faible intensité
Mouvements à faible intensité.	5 : Risque élevé à très élevé
A : Affaissement	Tous les facteurs déterminants sont
F : Fluage	reconnus sur le site avec des intensités
S : Reptation	moyenne à forte. Le ou les phénomènes
M : Ravinement	ont une forte probabilité d'apparition

Qualification de l'aléa

- Zone L** : Zone exposée à un aléa limité
 La construction et l'occupation du sol nécessitent des confortements pour supprimer voire diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur du ou des phénomènes est telle que l'étude et la mise en place des parades sont réalisables à l'échelle du parcellaire ou de bâtiments courants.
- Zone Lat** : Zone exposée à un aléa lié uniquement aux risques anthropiques
- Zone NE** : Zone non exposée aléa nul, ou négligeable sans contrainte particulière

